

Car Pascal.

FEVRIER 1933

N° 2



Bulletin mensuel
de Pierre
(Alain-Mathieu)



Le Vieil Ami

Revue mensuelle

qui nous le rendent méritoire. Nous avons offensé Dieu bien des fois et nous nous n'avons pas expié nos fautes ; notre travail est une pénitence : offrons-la pour payer notre dette.

Offrons à Dieu notre travail, car nous sommes ses créatures et toutes nos actions doivent lui appartenir. Exprimons-lui cette offrande, car, sans cela, Dieu pourrait croire que ce travail n'est pas fait pour lui et serait en droit de nous refuser toute récompense. Si un ouvrier, après avoir travaillé durant une journée entière pour ses besoins personnels, allait réclamer un salaire à son voisin, celui-ci lui répondrait avec juste raison : « Vous n'avez pas travaillé pour moi, donc je ne vous dois rien. »

Offrons à Dieu notre travail : cela est si facile : une élévation du cœur, un simple signe de croix... Cet acte religieux est alors comme un sceau placé sur tel ou tel travail et témoigne qu'il est fait pour Dieu seul. Le résultat en sera merveilleux, Dieu inscrit tout sur le livre de sa Justice. Supposez un pauvre ouvrier, qui, pendant 10, 20, 30 ans a soin d'offrir ainsi chaque jour son travail... A l'heure de la mort, tout cela formera un total d'expiations qui dépassera la somme de ses fautes : non seulement il aura son entrée au ciel mais encore il recevra une récompense éclatante, hélas, peut-être beaucoup plus magnifique que celle de personnes jugées meilleures sur cette terre. Prier, c'est bien méritoire, en effet, mais n'est-il pas beaucoup plus méritoire de passer toute une journée, soit à la maison, soit aux ateliers, soit aux champs, au milieu des travaux les plus pénibles, lorsque ces travaux sont sanctifiés et bénis de Dieu ?...

Voilà, n'est-il pas vrai, une belle occasion de s'enrichir pour l'éternité.

F. C.

La Saint-Sébastien. — Il vous appartenait, chers Paroissiens, de faire de cette seconde fête patronale une journée inoubliable. Votre assistance nombreuse et recueillie a grandement réjoui le cœur de votre Pasteur et édifié tous les prêtres du Doyenné qui nous honorèrent de leur présence. Daigne Saint Sébastien, dont nous parla si éloquemment Monsieur l'abbé Le Gall, vous bénir et vous continuer du haut du ciel sa sainte protection.

Mariage. — Le jeudi 29 décembre 1932, a été célébré le mariage de Mademoiselle Josette Berthon, Institutrice au Pras, avec Monsieur Gabriel Graziani de Scolca (Diocèse d'Ajaccio), Sous-Officier à Nice.

Nous formons les vœux les plus sincères pour leur bonheur.

A CHATEAUNEUF D'ENTRAUNES

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les deux grand'messes célébrées à Châteauneuf en l'honneur de **Saint Macaire** et de **Saint Antoine**, les 14 et 17 janvier. Comme toujours, les habitants vinrent nombreux recommander leurs biens et leurs personnes à leurs célestes bienfaiteurs, et rien n'était plus touchant que de voir les hommes abandonner leurs pioches et leurs pelles, et assister pieusement, en tenue de travail, à la messe qui se disait dans la trop petite chapelle de Saint Antoine.

Le 14, la fête fut complète, car la route nouvelle, qui relie Villeneuve à Châteauneuf, était ouverte à la circulation : le soir même, deux autos se disputaient l'honneur de l'inaugurer. Ce fut le Curé qui s'y risqua le premier...

ENAUx

Enterrement. — Nous avons omis de mentionner, dans les statistiques de 1932, la mort de Monsieur Jean Giraud, décédé le 4 octobre et inhumé le 5, à Enaux, à l'âge de 71 ans.

BARELS

Baptême. — Le 11 janvier, a eu lieu le supplément des cérémonies du baptême de Maria-Jeanne-Alfrédine Cazon, fille de Arthur et de Lucienne Guisti, née le 25 novembre et ondoyée le 29 novembre. Les parrain et marraine ont été : Monsieur Alfred Lance et Mademoiselle Jeanne Rancurel, de Guillaumes.

A l'école. — Mademoiselle Augusta Plan a quitté Barels et a été remplacée par Mademoiselle Laure Abbes, à qui l'habitude des montagnes rendra le séjour plus agréable ; nul doute d'ailleurs que la population sympathique de Barels ne lui permette de s'attacher à son nouveau poste.

DEVINETTES

- 1° — Quel est le pluriel de « voleur » ?...
- 2° — Quand une vache ressemble-t-elle à une carte à jouer ?...
- 3° — Quel est le comble de l'affection ?...



OFFICES DU DIMANCHE

Le troisième dimanche du mois

Villeneuve. — 8 h., Messe basse.
 Châteauneuf. — 10 h. 15, Grand'Messe.
 14 h., Catéchisme.
 14 h. 30, Vêpres et salut du T. S. S.
 Villeneuve. — 19 h. 30, Salut du T. S. S.

Les autres dimanches

Châteauneuf. — 8 h., Messe basse et salut.
 Villeneuve. — 10 h. 15, Grand'Messe.
 14 h., Gand Catéchisme.
 15 h., Petit Catéchisme.
 19 h. 30, Chapelet et Salut.

Service des autres binages

Barels. — 1^{er} Jeudi du mois.
 Les Tourres. — 3^e Jeudi du mois.
 Enaux. — 2^e et 4^e Jeudi du mois.
 La messe y sera suivie du catéchisme.



PEONE

Baptême. — Le 28 Décembre 1932, a été baptisé Pierre-Elie Baudin, né le 23 Décembre, fils de Henri et de Louise Salicis, son épouse. Les parrain et marraine ont été : Lucien Baudin et Eliane Salicis.

Sépulture. — A reçu les honneurs de la Sépulture chrétienne, le 7 Janvier 1933, Lucie Clary, épouse Guérin, pieusement décédée à Péone, dans sa 30^e année.

La Messe de huitaine fut célébrée à son intention le 16 Janvier.

EXAMEN DE CATÉCHISME

Nous mentionnons avec plaisir les meilleurs résultats de l'examen du trimestre :

Car Marcelle : 19 points sur 20 ; Taxil Rosette : 19 points ; Léoncie Bienvenu et Lucie-Hermia Car : 18 points ; Angèle Arnau-do : 16 points ; Louise Baudin : 15 points.

Deux ou trois autres notes sont passables : quelques-unes par contre sont absolument insuffisantes.

Parents, veillez à l'instruction religieuse de vos enfants : c'est une grande responsabilité pour vous.



NOS FÊTES



La Noël. — Elle débuta par les Premières Vêpres de la fête, auxquelles prit part une assistance nombreuse et recueillie.

A minuit, toute la Paroisse se trouvait réunie dans notre charmante

église pour la Messe solennelle, à laquelle préluda le chant du traditionnel « Minuit, chrétiens », parfaitement interprété par nos jeunes chantres auxquels faisait écho l'assistance toute entière.

Les communions furent nombreuses : 70 à 80 personnes s'approchèrent de la Table sainte.

La Fête du Saint Nom de Jésus fut concurrencée cette année par la Solennité de l'Épiphanie. Néanmoins, Messe et Vêpres furent célébrées le Dimanche 15 Janvier, dans l'antique chapelle des Pénitents. Le Saint-Sacrement, exposé toute la journée dans la Chapelle, reçut, malgré la rigueur du temps, une foule considérable d'adorateurs qu'il convient de féliciter, en passant, pour leur piété et leur amour envers Jésus-Hostie.



Nos routes. — Celle de Beuil reste ouverte, grâce aux audacieuses excursions du chasse-neige automobile, grâce un peu aussi à la bienveillance de la neige qui n'a fait, jusqu'à présent, que de bénignes apparitions...

La route du Villars, heureusement terminée cet automne, fait la joie des nombreux propriétaires dont elle dessert les campagnes. Félicitons le syndicat — et surtout M. Clary Léonard, son président — qui a veillé à sa réalisation.

L'élargissement de la route de Guillaumes à Péone se poursuit activement. Un autre lot de 500.000 francs (environ 1 km. 500) sera prochainement mis en adjudication.

Enfin, une autre... est en construction. Par son heureux tracé elle est appelée à suppléer, entre le village et les Amignons, le tronçon de Ventige que sa situation dans un terrain impossible et ses tournants en épingle ne permettent pas d'élargir.

Le Quartier-Valberg. — On nous annonce la création d'un Refuge, sous les auspices du Ski-Club de Nice.

Hauteur de la neige au moment où nous mettons sous presse : environ 55 centimètres.

La neige est excellente, le cadre merveilleux : Skieurs, faites-en votre profit.



M. le Curé remercie tous ses nouveaux Paroissiens de la grande bienveillance qu'il vient d'éprouver, lors de sa première visite à leurs foyers. Il a grand espoir de pouvoir faire revivre dans cette paroisse si profondément religieuse les exercices de piété que ses habitants n'ont pu pratiquer durant deux ans, étant dépourvus de Pasteur. Il remercie tout spécialement son sympathique et dévoué Maire, M. Michel, à qui le « Viel Ami » doit les détails ci-après concernant la Commune de Daluis. Merci donc à tous et en avant ! Dieu sera notre Père et notre Guide.

V. d. L.

Travaux communaux. — Notre Municipalité a fait exécuter, en 1932, d'importants travaux communaux. Le bâtiment scolaire et ses annexes ont été complètement remis à neuf. Les deux appartements des instituteurs et les deux salles de classe, ont reçu tout le confort moderne dont ils avaient besoin : éclairage électrique, eau courante dans la cuisine, etc., etc.

Le vieux clocher qui menaçait de s'écrouler a été démoli et rebâti en superbes pierres de taille rectangulaires, à l'angle droit de l'entrée de notre église paroissiale. Il présente actuellement avec sa belle forme svelte, toute l'allure d'un beau clocher de ville. Ces travaux ont été exécutés, à la satisfaction générale, avec le plus grand soin et la plus grande célérité, par M. Joseph Piche, entrepreneur à Guillaumes, à qui nous adressons nos félicitations.

L'électrification de la Commune, avec tous ses écarts, sans exception, est aussi en très bonne voie d'achèvement. Il ne reste plus que l'installation de la ligne à basse tension des hameaux du Liouc, des Plans, de Saint-Martin, de la Chute, de la Chanebosse, du Riou, etc., laquelle sera terminée en Mars prochain. Daluis aura donc, sous peu, avec l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, comme concessionnaire, un éclairage parfait.

Pour l'exécution de ce beau projet, notre Commune a été gratifiée des subventions suivantes : 1°) 130.500 francs, alloués par le Département à la Session du Conseil général du 30 octobre 1931 ; 2°) 138.180 francs, alloués par arrêté du Ministre de l'Agriculture, en date du 29 novembre 1932 ; 3°) 3790 francs, alloués à titre supplémentaire par même arrêté ministériel. Ce qui fait un total de 271.970 francs.

La population est heureuse de féliciter et de remercier notre si active Municipalité qui, depuis 1925, ne cesse de faire œuvre belle et utile, en lui procurant toujours plus de bien-être et de confort.

L. J. M.

BEUIL



Baptême. — Le 8 janvier, André-Jean **Garnier**, fils de Jules-Marius et de Louise Robion. Les parrain et marraine ont été : M. Jean Asplanata et Madame, née Clémentine Robion.

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance d'Hélène Robion, fille de nos sympathiques compatriotes Mme et M. Robion, instituteurs à Puget-Thénières.

Sépulture. — Le 13 janvier, M. Honoré **Magalon**, 68 ans, époux de Joséphine Guérin.

OFFICES DES DIMANCHES ET FÊTES

A 9 h., Messe des Skieurs. — A 10 h. 1/2, Grand'Messe. — A 17 h., Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement.

Le 2 février : **Purification de la B. Vierge Marie.**

Le 17 février : à 17 h., Bénédiction du drapeau de l'Association paroissiale et Salut du Très Saint Sacrement.

A 19 h., Réunion des membres de l'A. P. Conférences par M. le chanoine Mattendi, président des A. C. A. M. ;

par M. La Ravoire et par M. Archiardi. Monsieur le Curé y invite tous les hommes et jeunes gens.

Le 4 mars au soir, à 16 h., procession traditionnelle de Notre-Dame des Skieurs, bénédiction de la neige, sermon par M. le Curé de Villeneuve et salut du Très Saint Sacrement.



Le 23 mars, journée d'Adoration qui tiendra lieu également de journée de Vocations. Elle sera présidée par Monsieur le doyen Girard, directeur de l'Œuvre des Vocations dans le diocèse, délégué de Monseigneur, assisté de MM. les doyens de Puget et de Guillaume et des prêtres des environs.

Réunions du mois : Le 1^{er} dimanche pour les jeunes gens. Le 2^e dimanche pour les mères chrétiennes. Le 3^e dimanche pour les Enfants de Marie.

Nos nouveaux chantres et conseillers paroissiaux : MM. Michel Poésy, Louis Rayboud, Angelin Donadey.

Nos souscriptions. — Celle du culte est à peu près close. Je tiens à vous dire mon contentement ; la somme n'a pas été inférieure à celle de l'année dernière ; celle du séminaire, argent et dons en nature, est aussi satisfaisante ; celle de l'église, à l'occasion du culte, a donné 556 francs ; celle pour le monument aux morts s'est déjà élevée à 210 francs ; celle des âmes a rapporté 214 francs et environ 100 kgr. de blé.

Fête de Noël. — Précédée de sa neuvaine traditionnelle, au cours de laquelle une grande partie de la population entendait avec plaisir le beau et vieux chant du **Regem Venturum**, notre fête a été belle, par l'éclat des cérémonies, belle

surtout par le nombre imposant des assistants et le recueillement de tous.

A la messe de minuit, nos bergers et bergères, en manteau, ont continué la naïve tradition de l'offrande d'un agneau enrubanné, présenté cette année par M. Belleudy. Les musiciens, cette année surtout, ont émerveillé tout le monde ; les chantres, plus nombreux que l'année dernière, ont fait ressortir la beauté des vieux chants patois, intercalés de magnifiques cantiques, chantés par les dévouées prioresses et la jeune chorale des enfants ; les enfants de chœur eux-mêmes se sont fait remarquer par leur bonne tenue et leur science liturgique. Tous, jusqu'aux plus petits, qui d'un mouvement unanime se sont approchés de la sainte table, ont contribué à leur façon, à rendre notre Noël plus grandiose et plus beau.

Dans l'assistance nous avons noté avec plaisir : Mme Donadey et M. le Maire, Messieurs Féraud, Robion J.-B., Baylon Louis, Baylon J.-B., Guérin, Poésy, Chaix Antoine, Chaix Clément, conseillers municipaux, ainsi que de nombreux touristes venus passer d'agréables vacances dans notre pittoresque village.

La crèche, différente, mais aussi belle que l'année dernière, grâce aux nombreuses bonnes volontés venues aider M. le Curé, notre crèche représente une étable dans le creux d'un rocher. Tout est soigné, proportionné, dans cette crèche que plusieurs autres paroisses pourraient nous envier et qui est à l'honneur des aimables architectes.

Le 1^{er} jour de l'An. — Il a été célébré avec tout l'éclat traditionnel. La veille au soir, une grande partie de la population était réunie à l'église, pour y chanter le **Miserere** et le **Te Deum**, pour y entendre aussi le compte rendu de M. le Curé sur l'année écoulée.

Par le nombre des assistants, cette dernière cérémonie de l'année a été touchante. Le lendemain, l'église contenait la foule des grands jours et ce fut de tout cœur que Monsieur le Curé présenta ses vœux de bonne année à tous : aux bons chrétiens de la paroisse comme à ceux qu'on ne voit jamais à l'église. Pour le chrétien, de bonnes récoltes, des succès dans les affaires, un peu d'or, tout cela contribue à rendre l'année bonne, mais c'est insuffisant. Il faut que sa conscience interrogée, le chrétien puisse dire : tu t'es souvenu de Dieu, de ton âme, de tes destinées immortelles, tu n'as pas méconnu le devoir, tu as observé les commandements, tu as amassé des mérites pour le ciel.

ROUBION

MOUVEMENT PAROISSIAL DE L'ANNÉE 1932

Sépultures. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Joseph-François Donadio, 77 ans, fils de Joseph et de Anne-Marie Mélan.

Josette-Delphine-Noëlie Ramin, 9 mois, fille d'Antoine et d'Elisabeth Mainart.

Marie-Pétronille Donadio, 74 ans, épouse de Maurice Brès.

Marcel-Edouard Beuil, 4 ans, fils de Joseph et de Eugénie-Joséphine Ramin.

Jean-Baptiste-Thomas Bueil, 79 ans, époux de Joséphine Ramin.

Jean-Louis Beuil, 48 ans, époux de Philomène Richier.

Mariages. — Ont été unis devant Dieu et devant les hommes :

Clément Ramin & Adèle Ugo.

Edouard-Marcel Ramin & Jeanne-Marie Beuil.

Naissance. — Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise :

Rémy Donadey, fils de Marius et de Marie-Louise Bueil.

Les parrain et marraine ont été : René Féraud, de Beuil, et Yvonne Donadey.

Confirmation. — Elle fut donnée, le 31 mai au soir, à treize enfants de la paroisse : Clémence Alphonsi, Anna Beuil, Delphine Beuil, Hortense Beuil, Lucie Beuil, Yvonne Donadey, Augusta Graglia, Rosine Ugo, Emile Beuil, Louis Beuil, Aimé Donadio, Delphin Donadey, Albert Ramin.

Les parrain et marraine ont été deux bons serviteurs de l'Eglise : M. Murriss et Mme Lombard.

Fêtes. — Elles furent présidées : Noël par M. l'abbé Janssen ; Pâques par M. l'abbé Le Gall ; Notre-Dame du Mont-Carmel, par M. le Doyen et MM. les abbés Clary et Le Gall ; la Ste Elisabeth, par M. l'abbé Henry.

Daignent les Saints Patrons de la paroisse, continuer à tous leur paternelle et puissante protection.

Echos. — La route qui doit nous relier à Saint-Sauveur est enfin achevée, grâce à l'activité de notre municipalité. C'est à celle-ci aussi que nous devons l'heureuse restauration de notre belle église.

Mais nos édiles ne se sont pas arrêtés là. C'est à eux que nous devons notre nouveau moulin à farine et une scierie mécanique qui sera bientôt terminée.

La reconnaissance de tous va à Monsieur le Maire, aux autorités et à MM. les Entrepreneurs d'avoir procuré ces bienfaits à la commune.

La quête des âmes a produit cette année, la coquette somme de 273 fr 50. Au nom de vos chers défunts, merci aux dévouées prioresses qui se dépensent sans compter pour notre église.

Pour les enfants. — Problèmes amusants : 1° Un Arabe laisse en mourant dix-sept chameaux à ses trois enfants, et exige dans son testament que le plus jeune en prendra la moitié, le second le tiers, le troisième le neuvième. Comment s'arrangeront-ils pour faire exactement ce partage ?

2° Comment démontrer qu'une bouteille pleine égale une bouteille vide ?



Janvier a rapidement passé. Notons comme faits saillants le décès du doyen d'âge de Saint-Brès, le bon M. Rancurel, 86 ans, et celui d'un petit enfant de 11 mois à peine : Oscar Piche. A noter encore la causerie de M. l'abbé Van der Logt sur la vie religieuse en Hollande. A son tour, M. l'abbé Cœuret nous parlera bientôt sur la vie religieuse en Bretagne.

La fête de la **Chandeleur** a eu lieu jeudi dernier, et le Collier de Saint Blaise sera imposé aux fidèles à la Grand'Messe de dimanche.

Hâtons-nous maintenant de céder la parole à un agricul-

teur très avisé dont les conseils vous seront fort utiles. Désirant garder l'anonymat, notre aimable collaborateur J. de Valberg s'est mis à la disposition du « Vieil Ami ». Nous l'en remercions de tout cœur.

COMMENT SOIGNER VOS ARBRES FRUITIERS

Tous les arbres fruitiers : pêchers, abricotiers, cerisiers, pruniers, poiriers, pommiers, doivent recevoir ce traitement d'hiver qui combat et détruit :

Pour tous les Arbres fruitiers. — **Les parasites végétaux :** germes de champignons divers (notamment le *Molinia*, cause du flétrissement des fleurs et de la momification des fruits) mousses et lichens qui affaiblissent l'arbre et servent de refuge aux parasites.

Les parasites animaux : cochenilles ou kernès, larves, insectes et leurs pontes hivernant sur le tronc et les branches.

Pour le Pêcher, l'Abricotier et les autres arbres à noyaux. — **Les Parasites végétaux :** la Cloque. — (feuilles boursoufflées au printemps et tombant souvent prématurément). Les germes de la cloque hivernent dans les écailles des bourgeons ou les craquelures des écorces. Attaques d'autant plus graves que l'hiver est doux, qu'il pleut lors de l'ouverture des bourgeons.

La Criblure ou Coryneum. — (feuilles tachées de brun et perforées). Les germes de cette maladie hivernent également dans les écailles des bourgeons et dans les fissures des écorces. Ils évoluent plus tôt, surtout si le temps est doux, que ceux de la cloque (en tenir compte pour traiter plus tôt dans certains cas à la bouillie bordelaise).

Le traitement d'hiver le plus efficace sera UNE PULVÉRISATION DE BOUILLIE BORDELAISE A L'HUILE D'ANTHRACÈNE.

Epoque du Traitement d'hiver. — Pour tous les arbres, faire la pulvérisation bordelaise à l'huile d'anthracène à la fin de l'hiver et avant le départ de la végétation et à l'époque la plus proche de ce départ. Eviter de traiter à la bouillie à l'huile d'anthracène quand il y a des légumes sous les arbres.

Traiter de préférence par temps sec, sans vent. Ne pas traiter si les arbres sont mouillés et par temps de gel.

Quand il s'agit de vieux arbres, poiriers, pommiers en particulier, il est bon de les décortiquer (au grattoir), en hiver, avant la pulvérisation de la bouillie anthracéno-cuivrique. Ce décortiquage supprime beaucoup de refuges à parasites et favorise la pénétration de la bouillie dans les fissures du tronc et des grosses branches.

Préparation de la Bouillie bordelaise à l'huile d'antracène. — Préparer d'abord une bouillie bordelaise comme d'habitude : 2 kgs de sulfate de cuivre pour 3 kgs de chaux fraîche pour 90 litres d'eau. (*Verser le lait de chaux dans la solution de sulfate de cuivre*). Verser dans 90 litres de cette bouillie, progressivement, la dose d'huile d'antracène émulsionnée (5 litres pour les pêcheurs et arbres à noyau et 10 litres pour les poiriers et pommiers). Brasser énergiquement. Il y a intérêt à ne pas préparer les solutions trop à l'avance.

Au cas où l'huile d'antracène employée ne serait pas émulsionnée il faudrait ajouter deux litres de lait non bouilli et écrémé à la bouillie bordelaise.

En principe voici la formule de bouillie bordelaise à l'huile d'antracène :

Eau : 90 litres — Sulfate de cuivre : 2 kgs — Chaux fraîche : 3 kgs — Lait cru écrémé : 2 litres — Huile d'antracène : 5 ou 10 litres.

Tout agriculteur sérieux devra copier et conserver cette formule.

Exécution des traitements — Appareils. — Exécuter le traitement consciencieusement. Répandre la bouillie sous une forte pression, abondamment et finement sur toutes les parties de l'arbre, tronc, grosses branches, sans oublier les bourgeons et les extrémités des rameaux.

Le succès de la défense dépend surtout de son mode d'exécution. Les appareils ordinaires à faible débit dont la pression ne dépasse pas 3 kilos, ne donnent pas de bons résultats, surtout pour les arbres à haute ou moyenne tige. Et il est bon d'utiliser des pulvérisateurs à grand débit, aspergeant les arbres les plus élevés sous une pression qui atteint 6 kilos pour ceux à dos et pour les autres, 8 à 20 kilos.

En fin de campagne nettoyer avec soin les pulvérisateurs.

LES TRAITEMENTS DE PRINTEMPS — ÉTÉ

Pour obtenir une plus grande vitalité des arbres, une meilleure production fruitière, des fruits sains, non véreux et de bonne vente, il ne faudra point se contenter du traitement d'hiver, mais durant la saison chaude l'agriculteur devra engager une lutte sérieuse contre de nouveaux ennemis.

Pendant le printemps et l'été, il faudra détruire de redoutables parasites tels que les pucerons bruns, gris et verts, la tavelure, le ver des poires et des pommes — il faudra faire une hétécombe de carpocapse et de chenilles.

J. DE V.

SAINT-MARTIN-ENTRAUNES

Sports d'hiver. — Le Ski-Club de Saint-Barnabé a été fondé chez nous le 1^{er} janvier, par M. Perriaux. Un vaste refuge vient d'être aménagé au plateau de St-Barnabé (1.600 m.) dans la ferme de Chastelonnnette, mise à la disposition des skieurs par M. le Maire de Saint-Martin. Tous nos vœux de prospérité à la nouvelle association.



La Saint Blaise a été célébrée le vendredi 3 février. A la grand'messe chantée par Monsieur le Doyen nous avons eu le plaisir d'entendre un sermon de M. l'Abbé Van der Logt.

Décès. — Le 5 janvier, notre paroisse a été éprouvée par la mort de Mlle Marie-Louise Roux, institutrice à Cagnes-sur-Mer, âgée de 23 ans à peine.

Elle avait débuté à Sussis, ne laissant que des regrets à son départ, tant elle avait su par sa bonté et son travail se faire estimer de tous.

Ses funérailles ont donné lieu à une manifestation de vive sympathie de la part des populations du Haut-Var.

Aux parents endeuillés nous renouvelons l'expression de nos pieuses condoléances.



A Entraunes seront bientôt exécutés les projets d'adduction d'eau et d'assainissement. Ces travaux qui sont de l'ordre de 125.000 francs, contribueront grandement à la prospérité d'Entraunes, station

estivale et centre de sports d'hiver.

Des bouquets de fleurs artificielles ont été offerts à notre église par Mme Mélanie Liautaud que nous remercions sincèrement.



LE DENIER DU CULTE

LE Denier du Culte est une contribution des catholiques aux frais du culte du diocèse et de la paroisse.

Pourquoi donner ?

Parce que, en France, l'Eglise, ayant été totalement spoliée, ne peut faire son œuvre que soutenue par la générosité de ses fidèles.

Le prêtre étant tout entier au service des fidèles, il est juste que, en retour, les fidèles lui donnent le nécessaire pour vivre.

Il s'agit donc non d'une aumône facultative, mais d'une contribution obligatoire.

Qui doit donner ? Le chef de famille doit donner pour lui-même, et pour chacun des membres de sa famille.



Mais, de plus, on est heureux de rencontrer des enfants qui, travaillant et gagnant, veulent participer à la contribution ; des jeunes filles, des jeunes gens de famille aisée donnant chacun 20 fr. ou même 50 fr., fruit de leurs économies ; des enfants donnant 1 ou 2 fr., qu'ils ont économisés en se privant de quelque jouet, de quelque friandise ; des domestiques donnant 5 fr. et même plus.

A qui donner ? A sa paroisse, qui transmet à l'Evêché.

Quand donner ? Chaque année, autant que possible à peu près à la même époque, de préférence au début de l'année.

Combien donner ? Chacun donne suivant ses moyens et suivant les indications de sa conscience, pratiquement une journée de travail ou de revenu. Que l'ouvrier donne le salaire d'une journée, que l'industriel ou le commerçant donne le bénéfice d'une journée, c'est un minimum.

Comment donner ? Avec joie, heureux d'aider l'Eglise à continuer sa mission, et de lui témoigner ainsi sa gratitude pour tous ses bienfaits surnaturels.